

# Accord-cadre AESN-BRGM-DRIEE 2013-2018

13/12/2012

**Pavillon de l'eau, Paris**



**Michèle ROUSSEAU**, Directrice générale

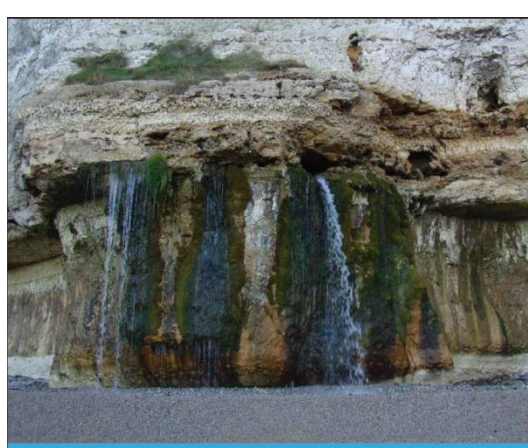


**François DEMARCQ**, Directeur général délégué



**Bernard DOROSZCZUK**, Directeur régional,  
délégué de bassin





PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE

# Objectifs de l'accord-cadre AESN-BRGM-DRIEE 2013-2018



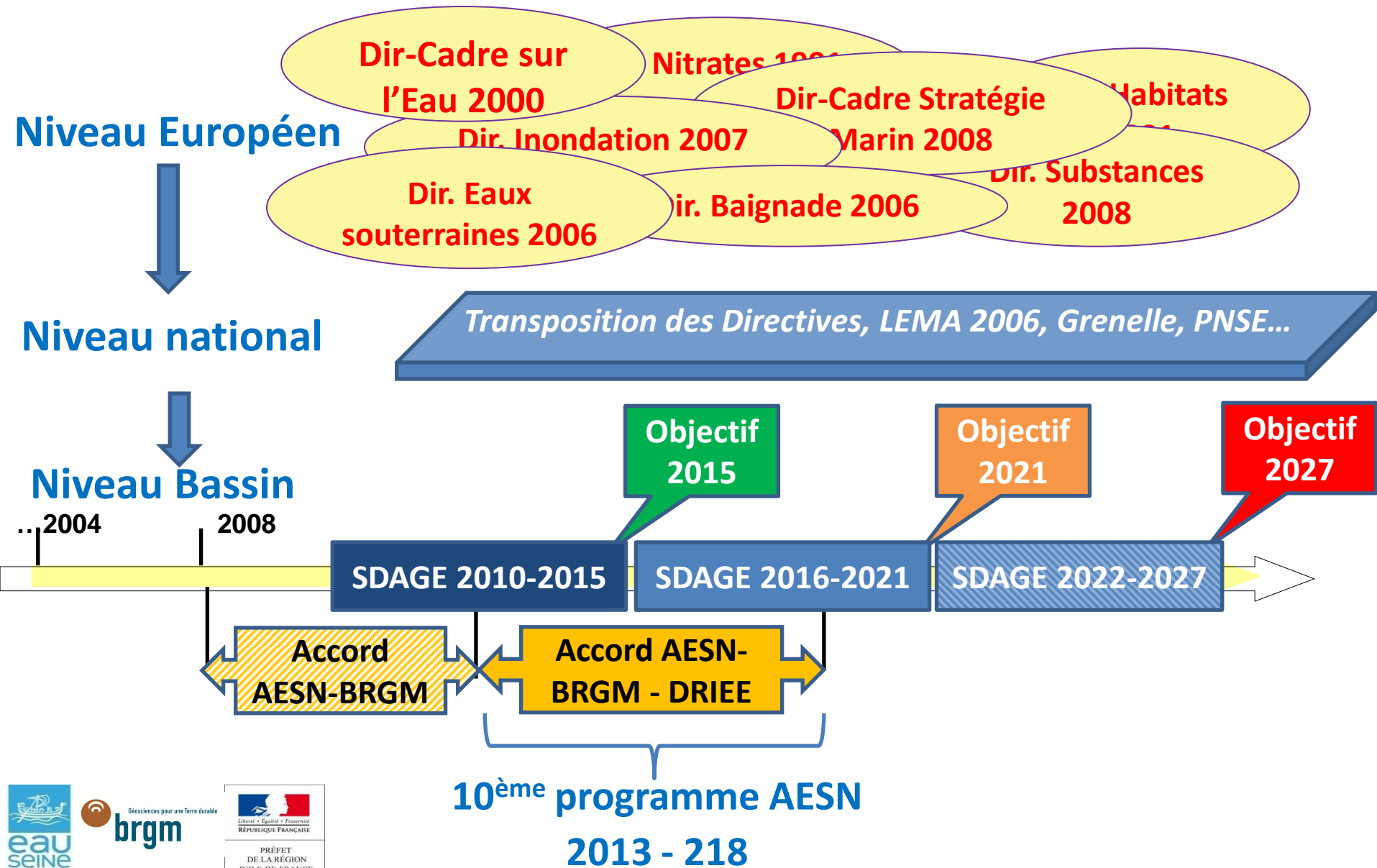
***Michèle ROUSSEAU - Directrice générale, AESN***

***Contribution au levier « Connaissance » du SDAGE :***

***grands thèmes à développer à l'échelle du bassin Seine-Normandie en réponse aux attentes nationales et européennes***



# Atteindre le bon état des eaux : priorités résultant des échéances du calendrier européen



# Objectifs de l'accord-cadre : acquérir et partager les connaissances pour relever les défis du SDAGE (Lever 1)

Trois volets sont aidés par l'AESN :

- La **connaissance des milieux et des pressions** : acquérir, bancariser, exploiter et diffuser les données concernant l'état des milieux aquatiques
- Les **études générales** : compréhension de l'état et du fonctionnement actuels de l'hydrosystème, et à plus long terme sous l'action des changements globaux
- Les **opérations pilotes** : développement d'opérations expérimentales ou exemplaires sur notre bassin

Concrètement : AESN porte des programmes scientifiques (sur la Seine et son estuaire)



et participe aux conventions-cadres et accords-cadres avec les organismes de recherche appliquée (BRGM, IRSTEA, INFREMER...).



Géosciences pour une Terre durable  
**brgm**



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE

**Accord-cadre de coopération AESN-BRGM-DRIEE**, 13/12/2012  
Pavillon de l'eau, Paris

# 7 axes prioritaires cohérents avec les défis du SDAGE



- Aux 6 axes du précédent Accord orientés « eaux souterraines » est ajouté un axe nouveau:  
« **Connaissance et surveillance des eaux littorales et marines** » en réponse à la DCE (2000/60/CE) et à la DCSMM (2008/56/CE)

Pour étudier notamment les apports telluriques en zone côtière et l'évolution du trait de côte et des fonds marins



Accord-cadre de coopération AESN-BRGM-DRIEE, 13/12/2012  
Pavillon de l'eau, Paris

# Moyens adaptés : dispositif financier reposant sur le 10<sup>ème</sup> programme AESN

Le dispositif financier pour les actions portées par le BRGM  
(domaine non- concurrentiel) :

- aides dans le respect des règles du 10<sup>ème</sup> programme (instruction technique et avis de la Commission des Aides AESN)
- Résultats mis à disposition de l'AESN et de la DRIEE

## Pilotage adapté global et local

- **Au niveau général de l'accord-cadre, un comité de pilotage** : examine les propositions, oriente, vérifie la « conformité » des projets aux termes de l'Accord, valide la programmation annuelle...

Lui sont également présentées, pour information, les actions en projet ou en cours de réalisation par le BRGM pour le compte d'autres maîtres d'ouvrage.

- **Au niveau local**, pour ce qui concerne la préparation et de la mise en œuvre des diverses actions, **des binômes ou trinômes** de responsables de projets : ceux-ci proposent au comité de pilotage les actions à inclure dans la programmation annuelle. Une fois celles-ci engagées, ils en assurent l'exécution.

# Programmation des études du nouvel Accord

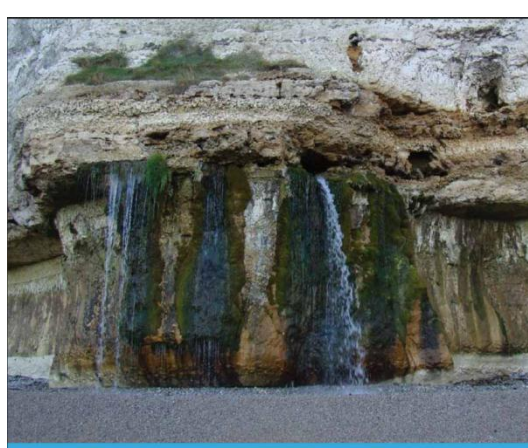


Le Comité de pilotage de l'Accord (AESN-BRGM-DRIEE/DREAL) a examiné le 28 novembre 2012 ~ **50 projets** :

- **13** sont à l'échelle du bassin Seine-Normandie (thème principal - DCE)
- Les autres répondent aux préoccupations de terrain...

*Exemples :*

- Observatoire sur la Risle – engouffrée cet été dans une « bétoire » nouvellement formée
- Pollution d'origine industrielle des captages d'eau potable dans la vallée de Commerce, en Seine-Maritime (par N-Nitrosomorpholine)



# Objectifs de l'accord-cadre AESN-BRGM-DRIEE 2013-2018



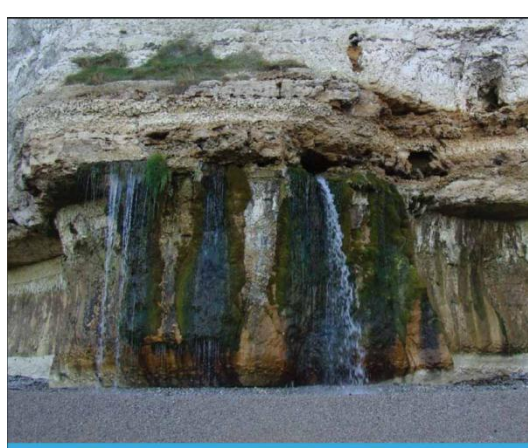
***François DEMARCQ***

***Directeur général délégué, BRGM***

*Les grandes priorités du BRGM en matière d'eau et de partenariats reflétées dans sa stratégie scientifique*







# Objectifs de l'accord-cadre AESN-BRGM-DRIEE 2013-2018



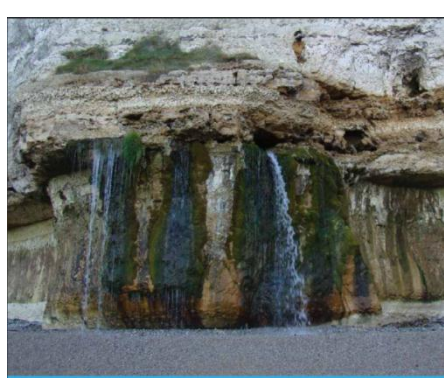
PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE

***Bernard DOROSZCZUK,***

***Directeur régional et interdépartemental  
de l'environnement et de l'énergie***

***La gestion quantitative des ressources en eau : un  
engagement prioritaire de la DRIEE***





# Accord-cadre AESN-BRGM-DRIEE

## 2013-2018



## Signature

